

Tribunal de la concurrence—Loi

les complots et l'exclusivité. Il est bien évident qu'il faut toujours garder à vue cet aspect, puisque les abus peuvent se produire encore. Il faut toujours avoir une partie de la loi qui puisse avoir ou impliquer des mesures coercitives. Les accords qui contribuent à faire augmenter les exportations canadiennes ou qui permettent aux produits et services canadiens de se substituer aux importations seront admissibles à cette exemption. Le tribunal devra tenir compte de ces impératifs commerciaux lorsqu'il aura à décider s'il convient ou non d'autoriser ces accords.

Monsieur le Président, une autre proposition du projet de loi qui devrait aider le Canada à mieux asseoir sa position sur les marchés mondiaux consiste, par ailleurs, à assouplir les règles qui régissent la formation et l'exploitation des consortiums d'exploitation. En vertu de la loi actuelle, les accords entre concurrents ne touchant que les seules exportations sont exemptés de la disposition visant les complots. Toutefois, cette exemption ne joue plus si un accord se trouve à déranger la concurrence sur le marché intérieur, cela va de soi. Or, monsieur le Président, de nombreux observateurs ont fait remarquer que le libellé de la loi actuelle est imprécis et trop restrictif et risque de gêner notre performance à l'exportation. Il ne fait aucun doute qu'il nous faut clarifier et élargir cette exemption si nous voulons que le Canada améliore ou à tout le moins maintienne sa position de grand pays commerçant dans le contexte actuel où tout le secteur du commerce international est en mouvement constant et où nous nous devons tant pour nos citoyens que pour nos travailleurs qui sont impliqués dans les secteurs à l'exportation, qui ont besoin d'une stabilité et de l'assurance de nos marchés.

Pour le Canada, monsieur le Président, le commerce extérieur est pratiquement une question de vie ou de mort. Par notre marché intérieur de 26 millions de personnes, nous avons le niveau de vie d'une superpuissance économique. Si nous voulons maintenir cette position enviable quant au niveau de vie, nous devons exceller en tant que nation marchande. En effet, pour chaque dollar de notre revenu national, près de 30 cents proviennent des ventes à l'exportation. C'est considérable. Nos ventes à l'étranger procurent au-delà de 3 millions d'emplois aux Canadiens, ne l'oublions pas! On tente, en faisant beaucoup de bruit depuis les dernières semaines, d'essayer d'atténuer l'impact positif des mesures prises par notre gouvernement qui ont amené la création de plus d'un demi-million d'emplois nouveaux, et à cela plus de 83 p. 100 sont des emplois permanents pour les Canadiens.

Monsieur le Président, c'est ce que notre population, c'est ce que nos citoyens canadiens veulent. C'est ce qu'ils nous ont demandé. Voilà pourquoi ils nous ont élus: pour créer des emplois permanents et pour maintenir les emplois permanents que nous avons déjà.

La stratégie de notre gouvernement en vue de revigorer notre économie, c'est-à-dire augmenter le revenu national, créer des emplois et remettre la machine en marche, a donné d'excellents résultats. Au cours des 15 derniers mois cette stratégie a consisté très largement à aider les entreprises canadiennes à être de sérieux compétiteurs sur les marchés internationaux. C'est là la clef de notre croissance économique. Et, loin d'avoir peur de marquer notre présence sur les marchés internationaux, nous

avons affermi notre position au cours des derniers mois, et les résultats sont très positifs.

Si nous avons écouté les prophètes de malheur de l'opposition qui, à chaque pas ou à chaque geste que nous avons prévu faire, que ce soit au niveau des investissements étrangers au Canada ou au niveau des mesures économiques qui ont été prises, nous n'aurions rien fait et nous aurions continué de stagner dans la situation économique où nous avait laissés l'ancien gouvernement qui consistait simplement à créer des emplois temporaires et à injecter strictement, mettre de l'argent emprunté sur, en hypothéquant l'avenir de nos jeunes Canadiens et l'avenir de nos familles.

Nous avons changé. Nous avons voulu, monsieur le Président, modifier cette allure, nous avons voulu redonner aux Canadiens cette fierté qu'ils avaient perdue. Ce n'est pas avec de l'argent emprunté par un gouvernement déjà alourdi que nous pouvons redonner un essor économique à notre pays. Je pense que cela est évident. Aux prophètes de malheur qui prédisaient, lors du dernier Budget en mai 1984, une perte de 200,000 emplois, c'est par une création de plus de 500,000 emplois au cours de l'année que nous avons répondu. Cela fait une différence de 700,000 emplois. Ce n'est pas la première des erreurs au niveau macro-économie faite par nos voisins de l'Opposition officielle. Mais cela ne fait rien. Cela n'est pas grave. Cela fait partie . . . Ils en ont fait tellement des erreurs que celle-là disparaît avec le reste. On n'en parle pas. On parle d'autre chose.

Monsieur le Président, c'est aux entreprises elles-mêmes évidemment qu'il incombe d'abord de réussir sur les marchés au Canada ou ailleurs. Cela a été la position de notre gouvernement de redonner la place à nos entreprises, nos 750,000 petites et moyennes entreprises canadiennes qui n'attendaient qu'un coup de pouce de notre gouvernement, de sentir qu'elles étaient comprises, qu'il y avait des gens au gouvernement qui les appuyaient et qui les représentaient.

En ce moment de vérité, les sociétés canadiennes doivent sortir gagnantes en dépassant leurs concurrents avec de meilleures idées, de meilleurs produits, de meilleurs services et une meilleure stratégie commerciale. Le passé démontre que nous pouvons compter sur les entreprises canadiennes pour relever ce défi. Mais le gouvernement et j'entends par là le Parlement a aussi ses responsabilités. Nous établissons les règles fondamentales qui permettent aux entreprises de vivre et de faire des affaires. C'est à nous de voir à ce que ces règles se tiennent, c'est-à-dire qu'elles soient pertinentes et qu'elles incitent à l'excellence au lieu d'y faire obstacle. C'est à nous aussi de voir à ce que ces règles cadrent avec les réalités et les exigences de la concurrence internationale. Le projet de loi que nous présentons à la Chambre nous aidera, j'en suis sûr, à assumer ces responsabilités. A mon avis, ce projet de loi mérite notre appui et devrait mériter l'appui unanime de toute la Chambre.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, pourquoi n'est-il pas question de la fusion de conglomerats dans la politique du gouvernement en matière de concurrence, si ce projet de loi est aussi bon que le prétend le député? Pourquoi n'en parle-t-on pas dans les dispositions du projet de loi consacrées aux fusions, monsieur le Président?